**FORUM DES INITIATIVES DE TRANSITIONS ECOLOGIQUES ET SOCIETALES**
**PAYS DE LA LOIRE - 1ère EDITION**

**LES LUCS SUR BOULOGNE LE 18/11/2022**

**SYNTHESE SUR L'ATELIER : « RACONTE MOI UNE INITIATIVE : Mobilité »**

**Vers un village de travail sur la zone d'activités de Montifaut à Pouzauges :** D'une démarche de requalification à une dynamique d'implication citoyenne pour changer les modes de vie

**Constat de départ :**

La voirie de la Zone d'Activité Économique de Montifaut à Pazouges nécessite des travaux de réfection, présence d'une friche, tension immobilière des terrains. Il en découle le lancement de la requalification de la ZAE par la commune.

**Déroulement de l 'étude :**

En cours d'étude les techniciens de la commune décident de stopper la réalisation du plan d'aménagement pour prendre le temps d'intégrer les utilisateurs à la démarche, c'est à dire les entreprises qui occupent cet espace.

Le choix de la cohérence des travaux d'urbanisme avec les usages est pris face au risque de bousculer le calendrier.

Quelques chiffres : dans la ZAE de Montifaut sont présents 1500 salariés, une quarantaine d'entreprises dont deux sites industriels, des PME et des TPE.

La commune accompagnée par le collège décide de créer un collectif d'entreprise constitué de salariés ambassadeurs de leur entreprise. Il se réuni 1x /mois sur le temps de travail des salariés mis à disposition par leur employeur.

Ce collectif d'entreprise est interrogé sur les habitudes des salariés en terme de mobilité et sur les aménagements souhaitables.

**Résultat :**

L'aménagement intérieure de la zone a été coconstruit avec ce collectif.

La démarche a permis de révéler des actions mobilités qui existent déjà au sein des entreprises et facilité leur partage entre les entreprises via le collectif, notamment au sujet du covoiturage. Ce qui a provoqué un changement organisationnel d'un site industriel qui effectue un réalignement progressif des horaires de ces salariés afin de leur permettre de covoiturer.

**Et Après :**

La commune travaille maintenant sur l'extérieure notamment sur la départementale qui borde la ZAE et la sépare de la zone commerciale et du centre ville, afin de permettre aux salariés sur le temps du midi de rejoindre aisément ces zones, toujours en lien avec le collectif d'entreprise.

Une réflexion est née au sein de la commune sur les perspectives possible pour l'avenir des zones industrielles :

Avec la facilitation du covoiturage serait-il possible de réduire les surfaces de parking au profit des locaux d'activité pour densifier les zones industrielles ?